

DELIBERATION N° 80/ : CHANGEMENT DE DENOMINATION DE CERTAINES VOIRIES DE LA COMMUNE

Sur proposition de Monsieur REINSTADLER, 2ème Adjoint, et après avis favorable de la Commission "Voirie" qui s'est réunie le Jeudi 22 Mai 1980,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

- décide de changer le nom des voiries suivantes :
- . la rue du Mont et le Grand Chemin ne formeront plus qu'une seule et même rue dénommée rue "du Grand Chemin",
- . le chemin de Coulomheu sera dénommé rue de Coulomheu,
- . le chemin de la Planchelle sera dénommé rue de la Planchelle,
- . la rue du Bon Curé sera dénommée Avenue du Bon Curé,
- la commune de LUDRES prendra toutes les dispositions nécessaires pour informer les services publics du changement de nom de ces voiries.